



©Les Motivés de Valence

AU SOMMAIRE

Pages-2-3

Le 7 novembre à Valence-sur-Baïse, une conférence de François-Xavier Merrien et Michel Cardoze sur la Résistance locale au coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte et le Bonapartisme gersois.



©123RF

Pages-4-5

Cession de la porte-tour
3 novembre : Acte de cession à la commune
sobrement signé en mairie
Retour sur les dates clés



©Maignaut Passion

Pages-6-7

Assainissement collectif :
c'est dans les tuyaux pour 2026



©Maignaut Passion

Page 8

2025 « L'ATTERRISSAGE » réussi,
2026 vive « DE L'EAU »



©123RF

Conférence à la salle des fêtes de Valence le 9 novembre

De la résistance locale au coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte au Bonapartisme gersois

Les associations « Maignaut Passion » et les « Motivés de Valence » avaient conjugué leurs efforts pour présenter cet événement à la salle des fêtes de Valence aimablement mise à leur disposition par la municipalité.



Une conférence à deux voix, celle de François-Xavier Merrien, sociologue et historien ayant réalisé un profond travail de recherches aux archives départementales et celle de Michel Cardoze, journalisme et réalisateur d'émissions de radio et d'un court métrage sur le Second Empire.

François-Xavier Merrien

présentait des chiffres révélateurs de la forte résistance gersoise mais aussi de la lourde répression qui s'est abattue sur le département : 116 « transportés » dans des camps en Algérie pour le canton de Valence et ses environs dont 12 pour la seule petite commune de Bezolles et 31 pour Vic-Fezensac. Une liste par commune de ces déportés avec leur âge et leur profession était distribuée lors de la conférence.

Madame Broca-Lannaud, maire de Valence accueille les conférenciers.





Un public attentif de près de 80 personnes dont de nombreux passionnés d'histoire, les maires de Valence, Bezolles et Dému et de nombreux auditeurs surpris de découvrir une histoire locale dont avaient peu parlé leurs livres d'histoire.

Si le préfet avait sommé les maires de faire un rapport sur les faits survenus dans leur commune et de dénoncer les séditieux, tous n'ont pas mis le même zèle à répondre, celui de Valence Jean-Joseph Duprom républicain n'avait dénoncé personne mais a été lui-même dénoncé et le Maire de Maignaut, Jean-Ladouch avait « sagement » protégé ses administrés en déclarant que personne de sa commune n'était opposant.

Michel Cardoze élargissait le débat à la France en rappelant la révolte de la moitié Sud, surtout le Sud-Est qui contrastait avec le peu de réactions au Nord notamment à Paris. Il évoquait la prospérité économique sous le Second Empire, avec notamment pour le Sud-Ouest le développement du chemin de fer. Au final, un large accommodement au régime, même s'il n'en restait qu'un « l'exilé de Jersey ». Avec pour baisser de rideau, une humiliante défaite militaire.



Claude Laffargue introduit la conférence au nom des "Motivés de Valence".

Reportage photos
©Les Motivés de Valence et
©Maignaut Passion

La vie rocambolesque d'une porte-tour (Maignaut-Tauzia 2002-2025)



8 juin 2002. Maignaut Passion achète par actes notariés les 2 moitiés de la porte de village



13 septembre 2003
La porte-tour heurte un chariot-élévateur qui passait par là,
les pierres de l'arc ogival se détachent et tombent sur la route



Novembre 2004

Maignaut Passion fait remonter l'arc ogival avec l'indemnité reçue de la compagnie d'assurance

Reportage photos ©Maignaut Passion



Mai à août 2005

L'édifice est restauré grâce à des subventions, de généreux donateurs et l'enthousiasme des membres de l'association et ce, sans jamais fermer le passage !



26 août 2005. Inauguration dans l'allégresse de la porte restaurée

9 novembre 2005

Le Tribunal de Grande Instance d'Auch rejette la demande de démolition, l'édifice est sauvé

3 novembre 2025

L'acte administratif de cession de la porte à la commune pour un euro est sobrement signé en Mairie.

CHAMPAGNE



Assainissement collectif du bourg de Maignaut-Tauzia

Pas en 2023, pas en 2024, un peu



C'est une formidable nouvelle, en 2026, la commune de Maignaut-Tauzia va donc rentrer dans la légalité en se conformant à la loi sur l'assainissement pour la totalité du territoire communal. Pour rappel, c'est l'enquête publique conduite en 2009 qui avait révélé la non-conformité de l'assainissement du village.

Il aura fallu 17 années et bien des péripéties pour qu'il y soit enfin remédié.

La seconde enquête publique diligentée en 2022 va donc aboutir au raccordement d'environ 40 lots au réseau de traitement collectif des eaux usées.

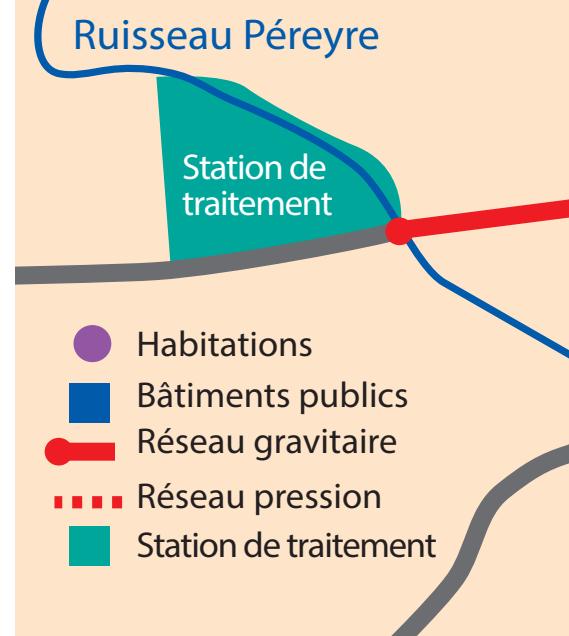
Un budget de 760.000 € a été adopté par le SIAEP pour financer ces travaux.

La société STPAG a débuté les travaux d'enfouissement des canalisations fin octobre au point bas et remonte vers le village. Les travaux de terrassement devraient s'achever en avril pour une mise en service de la station d'épuration durant l'été 2026.

Chaque propriétaire des maisons concernées disposera alors de 2 ans pour se raccorder à ses frais au réseau.

Outre le respect de la législation et de l'environnement, l'entrée en fonction de ce dispositif devrait mettre un terme à quelques désagréables querelles entre voisins du village.

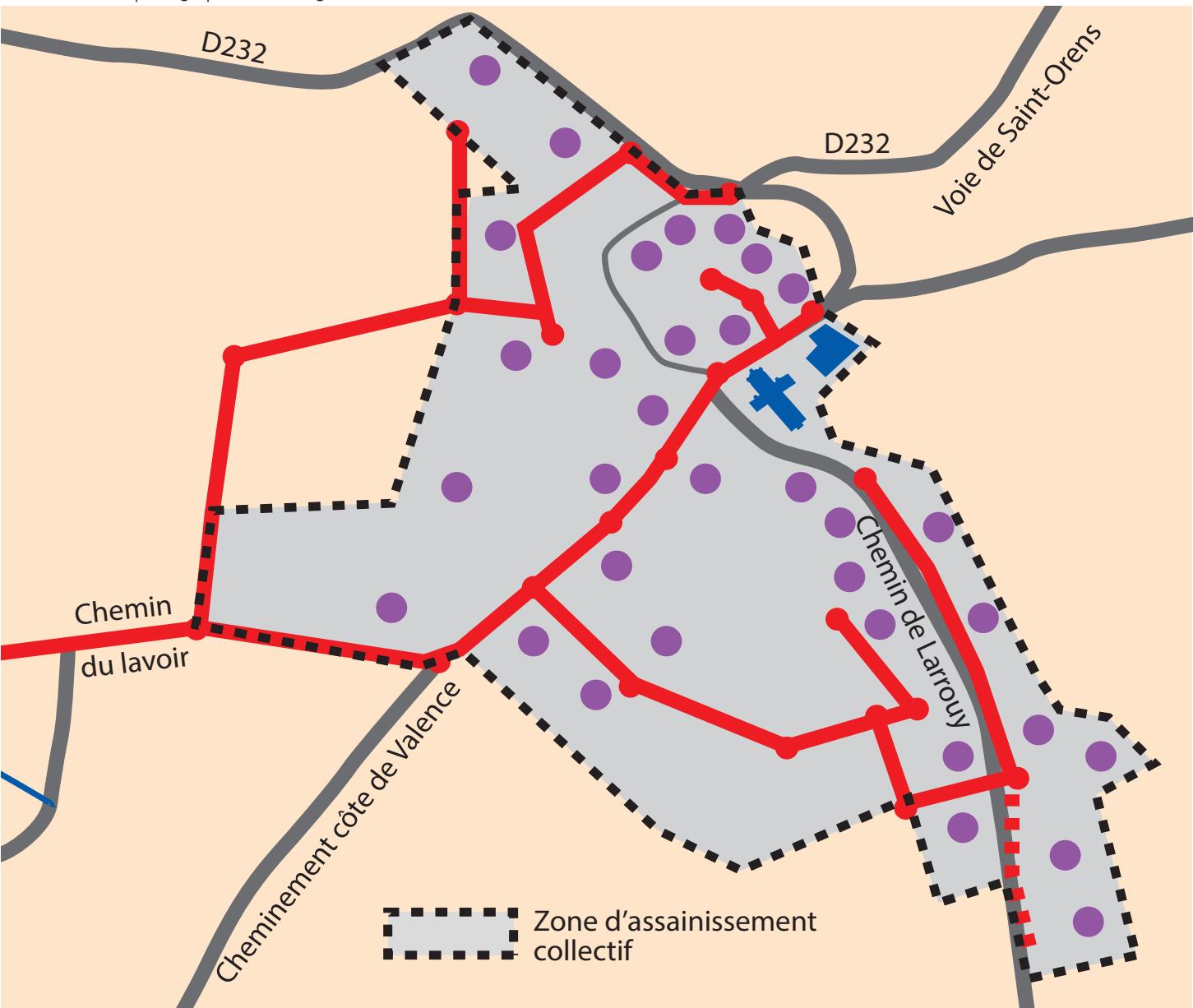
Plan non contractuel élaboré à partir des éléments de l'enquête publique et des modifications ultérieures dont nous avons eu connaissance



en 2025 et ce sera pour 2026



Reportage photos ©Maignaut Passion





©Olivier Louloum

« L'ATERRISSAGE » la chute...

Début octobre 2025, Olivier Louloum était de retour pour le démontage express de son installation. La tour de contrôle a rapidement été abattue avec des cordes et les portes et fenêtres ont constitué un intéressant mais éphémère tumulus avant leur enlèvement.

Comme chaque année, ce fut un moment de regret et de nostalgie pour les membres de l'association... et surtout pour les 3 grenouilles vertes qui avaient pris leurs quartiers d'été dans le bassin sous la tour.

vive « DE L'EAU »

Pour 2026, à l'initiative de Christophe Bassetto, nous préparons une convention avec «**studio_df_artdesign**» de Condom et **Artop** pour la présentation d'une installation nommée « **DE L'EAU** ».

Pour l'heure pas un mot de plus, on vous laisse sur votre soif !



©123RF

MAIGNAUT PASSION : ASSOCIATION LOI DE 1901

Siège social : au Village - 32310 Maignaut-Tauzia

Tél. 06 81 47 23 48 - hello@maignaut.com

Président Serge Belliard - Secrétaire Elisabeth Salaün - Trésorière Odette Aeschlimann

Cotisation de membre pour l'année 2026 : 15 €

SIRET : 418 327 573 00014 - Publication : ISSN 3077-3385